

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN AU TEMPS DE L'ANTECHRIST

PAR

L'ABBÉ AUGUSTIN LÉMANN

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

CHANOINE HONORAIRE PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE ET D'HÉBREU
AUX FACULTES CATHOLIQUES DE LYON

(EXTRAIT DE LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN).

1888

Editions Saint-Remi

– 2011 –

Table des Matières

INTRODUCTION	3
I Les mesures de persécution contre l'enseignement chrétien.	9
II Les champions de l'enseignement chrétien.	23

Editions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
www.saint-remi.fr

INTRODUCTION

L'enseignement chrétien durera aussi longtemps que le monde. Car le fondateur de l'enseignement chrétien, Celui qui en a marqué l'objet et fixé la durée, Notre-Seigneur Jésus-Christ, a dit : Allez et enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles¹. » Enseigner la vérité chrétienne, l'enseigner à toutes les nations, l'enseigner tous les jours, l'enseigner jusqu'à la consommation des siècles, tels furent donc à la fois et le précepte et la prophétie. Rien ne saurait en empêcher l'accomplissement. Des vents de tempête auront beau se lever, les nuées auront beau se noircir, la foudre aura beau éclater, l'Église enseignera ! Et si les flots, grossissant toujours, se mettent à monter encore, veut-on savoir ce qui adviendra ?... « A mesure que les eaux du déluge montaient, dit un texte mystérieux de la Genèse, l'arche, tranquille sur ses destinées, s'élevait de terre et montait dans le sublime : *Elevaverunt arcam in sublime à terra.*² » Le sublime ! voilà en effet, pour l'Église, le résultat des persécutions. Elle montait dans le sublime et parlait de plus haut, lorsque, au siècle de Julien l'Apostat, à l'injonction qui lui avait été faite de cesser son enseignement, elle répondait par des voix qui se nommaient Athanase, Grégoire de Nazianze, Augustin, Jean Chrysostome ! L'Église montera également dans le

¹ *S. Math.*, XXVIII, 19, 20.

² *Genes.*, VII, 17

sublime, lorsque, dans une persécution plus redoutable que toutes celles qui auront précédé, elle poursuivra son enseignement avec une vigueur dont le P. Lacordaire a parié en termes qui méritent d'être rappelés. « Les princes, disait l'illustre dominicain, pourront bien se réunir pour combattre les prérogatives de l'Église, les charger de noms flétrissants afin de les rendre odieuses, dire que c'est une puissance exorbitante qui perd les États : nous les laisserons dire, et nous continuerons à prêcher la vérité... Si l'on nous envoie en exil, nous le ferons dans l'exil ; si l'on nous jette dans les prisons, nous le ferons dans les prisons ; si l'on nous enchaîne dans les mines, nous le ferons dans les mines ; si l'on nous chasse d'un royaume, nous passerons dans un autre... Mais si l'on nous chasse de partout, si la puissance de l'Antéchrist vient à s'étendre sur toute la face du monde, alors, comme au commencement de l'Église, nous fuirons dans les tombeaux et dans les catacombes. Et si enfin on nous poursuit jusque-là, si l'on nous fait monter sur les échafauds, dans tout noble cœur d'homme nous trouverons un dernier asile, parce que nous n'aurons pas désespéré de la vérité, de la justice et de la liberté du genre humain¹.

Ce que le P. Lacordaire a exprimé d'une manière générale, nous allons, en invoquant humblement le secours de Dieu, essayer de le préciser ; non certes pas pour satisfaire une vaine curiosité, mais parce que cette page de l'avenir, tracée d'avance dans les deux Testaments, est souverainement instructive

¹ Lacordaire, VIe confér. : *Des rapports de l'Église avec l'ordre temporel*. Œuvres, t. II, p. 111, Paris, 1858.

pour quiconque prend part à la lutte engagée en faveur de l'enseignement chrétien.

Et tout d'abord, qu'on se persuade bien que l'Antéchrist n'est pas une fiction, un mythe, ainsi qu'une plume de critique légère, celle de M. Renan, s'est efforcée de l'établir¹. L'Antéchrist ne doit pas non plus être confondu avec une secte quelconque, un milieu d'athéisme, ou une période de persécution, ainsi que l'ont pensé certaines âmes pieuses, mais peu versées dans les Écritures. L'Antéchrist sera une réalité individuelle, une personne, surgissant, il est vrai, d'une époque d'abaissement de la foi et résumant toutes les haines passées, présentes et futures des sectes antichrétiennes, mais une personne, un individu « ayant deux yeux d'homme et une bouche qui s'élèvera insolemment contre le Très-Haut² ».

De nombreux passages scripturaires pourraient être apportés en preuve. Nous n'en citerons qu'un seul, de l'apôtre saint Paul, mais tellement précis, tellement achevé, qu'on en pourrait dire qu'il est comme une photographie anticipée de l'Antéchrist : « Nous vous conjurons, mes bien-aimés, écrivait l'apôtre aux Thessaloniens, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de notre réunion avec lui, de ne point vous laisser ébranler, ni effrayer..., comme si le jour du Seigneur était proche. Que personne ne vous séduise en aucune manière ; car ce jour du Seigneur ne viendra que lorsque sera venue d'abord l'apostasie et se sera montré l'homme de péché, le fils de perdition, qui

¹ Renan, *l'Antéchrist*, Paris 1873.p. 478, 479.

² *Daniel*, VII, 8, 20 ; *Apocal.*, XIII, 5.

combattrà et s'élèvera contre tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, s'y montrant comme s'il était Dieu... Et alors se dévoilera cet impie que le Seigneur Jésus tuera d'un souffle de sa bouche et exterminera par l'approche éblouissante de son avènement. L'apparition de cet impie se fera par l'opération de Satan, avec toutes sortes de miracles et de signes et de prodiges menteurs, et avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité afin d'être sauvés¹. »

C'est donc avec le concours de Satan que s'opèrera l'avènement de l'Antéchrist... A une heure que Dieu seul connaît, et que, sous peine d'excommunication portée par le cinquième concile général de Latran, il est défendu de fixer² : afin de châtier, d'une part, l'apostasie d'un grand nombre, afin d'éprouver, d'autre part, la foi des élus, Satan recevra, comme à l'égard de Job, la liberté d'exercer pour un temps sa funeste puissance contre le genre humain. C'est alors que sera produit le fils de perdition, l'Antéchrist, celui que saint Irénée nomme *le résumé de toute malice*³, et que se lèvera en ce temps de persécution dont Daniel d'abord, et ensuite Notre-Seigneur ont dit : « *Il viendra un temps tel qu'il n'y en a pas eu de pareil depuis que les peuple ont commencé*⁴. »

¹ II *Thessal.*, II, 1-11.

² Conc. Lateran., v, sess. XI, Constit. *Supernæ majestatis*. Ann. 1515.

³ *Recapitulatio universæ iniquitatis* (S. Irenæus, *Advers. Hæres.* lib. 5. cap. 29).

⁴ *Daniel*, XII, 1 ; *S. Math.*, XXIV, 21.

Or, lorsqu'on interroge la Tradition et qu'on lui demande ce qui caractérisera ce temps de tribulation, c'est-à-dire de quelle manière s'exercera la persécution de l'Antéchrist, S. Augustin se lève et répond de la sorte : « *La première persécution* (celle des Césars) a été violente : pour forcer les chrétiens de sacrifier aux idoles, on les proscrivait, on les tourmentait, on les égorgeait. La seconde est insidieuse et hypocrite ; elle existe actuellement : les hérétiques et les faux frères en sont les auteurs. Il en viendra plus tard une autre, plus dangereuse que les précédentes ; car elle joindra la séduction à la violence, c'est la persécution de l'Antéchrist¹. »

Séduction et violence, tels seront donc les deux caractères de cette dernière persécution. C'est du premier principalement, de la séduction, qu'il sera question dans cet écrit ; d'autant qu'elle constituera le grand péril des âmes, devant avoir pour objectif la destruction de l'enseignement chrétien.

Pour procéder avec plus de clarté, nous dirons d'abord les mesures qui seront prises pour arriver à

¹ « *Prima persecutio Ecclesiæ violenta fuit, cum proscriptionibus tormentis, cædibus, Christiani ad sacrificandum cogentur : altera persecutio fraudulenta est, quæ nunc per cujuscemodi haereticos et falsos fratres agitur : tertia superest per Antichristum ventura qua nihil est periculosius, quoniam et violenta et fraudulenta erit.* » (S. Augustinus, *Enarratio in Psalm. IX*, n° 27.) — On sait que les persécutions des Césars furent au nombre de dix. Leur caractère ayant été, à toutes, celui de la violence, S. Augustin les prend dans leur ensemble. voilà pourquoi il emploie un terme singulier, *prima*. Même observation à faire à l'égard du second groupe de persécutions, celles des hérétiques et des faux frères, qui ont procédé principalement par hypocrisie et séduction.

cette destruction. Mais comme la vérité chrétienne, ainsi que nous avons tenu à le dire dès le commencement, doit être affirmée, proclamée jusqu'à la consommation des siècles, en face des mesures de persécution, nous ferons ensuite apparaître les champions de l'enseignement chrétien.

I

Les mesures de persécution contre l'enseignement chrétien.

Les mesures de persécution contre l'enseignement chrétien, au temps de l'Antéchrist, le prophète Daniel les a résumées en trois mots, mais trois mots si formidables qu'il en est peu de pareils dans la chaîne pourtant bien longue des saintes Écritures. Daniel est, de tous les écrivains sacrés, celui qui, après saint Jean, a donné les détails les plus précis sur la personne et le règne de l'Antéchrist¹. Cela vient, entre autres raisons, de ce que Daniel prophétisait à Babylone, cette ville maudite dont la ruine sans merci devait figurer, dans les desseins de Dieu, la ruine également sans merci de l'empire antichrétien. Or Daniel a écrit ces trois mots : « *Prosternetur veritas in terra* : La vérité sera renversée à terre² ». Dans la longue suite des tentatives de l'homme depuis l'origine des siècles, on a bien vu la vérité diminuée, bafouée, défigurée, mais renversée à terre, jamais !

¹ Les prophéties de Daniel relatives à l'Antéchrist sont de deux sortes : les unes se rapportent directement et uniquement au fils de perdition ; ce sont celles des chap. VII, 7-28, et XII, 1-13. Les autres s'y rapportent secondairement, le texte sacré qui les énonce étant celui de prophéties à double objet. Dans un premier objet, c'est *Antiochus Epiphane*, le grand persécuteur de l'ancien peuple de Dieu, qui est d'abord désigné ; dans un second objet, c'est l'Antéchrist, persécuteur à venir du peuple chrétien, qui l'est ensuite. Les prophéties de Daniel, ainsi à double objet, sont celles des chap. VIII, 9-19 ; 23-37, et XI, 21-45. Saint Jérôme, dans son commentaire sur Daniel, fait ressortir, verset par verset, tout ce qui regarde l'Antéchrist, ainsi figuré par *Antiochus Epiphane*

² *Daniel*, VIII, 12.